

Maisons-Alfort, le 18 mai 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

## Bérénice Renard nommée déontologue de l'Anses

Bérénice Renard, récemment nommée directrice des affaires juridiques de l'Anses, a été nommée déontologue sur décision du directeur général, Roger Genet. Elle a pris en charge cette fonction le 9 mai pour une durée de trois ans.

La déontologue de l'Anses a pour mission de veiller au respect des obligations de prévention des conflits d'intérêts et de renforcer le cadre déontologique de l'Agence, conformément aux dispositions de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé.

A ce titre, elle s'assure que toutes les mesures pour recueillir les déclarations publiques d'intérêts sont mises en œuvre et que les décisions issues de l'analyse des liens d'intérêts déclarés sont prises en compte. Elle vérifie en outre la bonne application des actions visant à prévenir ou faire cesser toute situation de conflits d'intérêts.

La déontologue est également en charge de proposer à la direction générale de l'Agence et de faire évoluer les mesures d'organisation nécessaires au respect de ces obligations. Elle exerce ses missions en s'appuyant sur l'ensemble des directions de l'Agence et en tenant compte des avis et recommandations du comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts de l'Anses.

En tant que directrice des affaires juridiques, Bérénice Renard succède à Manuelle Vertot à la fonction de déontologue de l'Anses. Juriste de formation, elle occupait auparavant le poste de chargée de mission et cheffe de projet auprès du sous-directeur du financement de la sécurité sociale à la direction de la sécurité sociale, au sein des ministères des affaires sociales et de l'économie, des finances et de la relance.

Riche de son expérience de pilotage de projets, d'animation de réseaux et de gestion administrative notamment, Bérénice Renard s'engage à garantir et à poursuivre le renforcement du cadre déontologique de l'Anses, garant de la transparence et de l'indépendance de l'expertise scientifique de l'Agence.

Pour Bérénice Renard « L'expertise scientifique de référence qui constitue l'ADN de l'Anses est indissociable des enjeux croissants du droit applicable aux menaces sanitaires et à l'environnement. Ces décisions scientifiques essentielles doivent pouvoir s'enraciner dans un cadre déontologique clair, au service de l'intégrité, que je m'attacherai à préserver et nourrir. »

## Contacts presse:

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 presse@anses.fr

www.anses.fr



